

## Le point de vue du Conseil national

---

par Claudine Belayche

*Présidente de l'ABF*

**L**a tenue de la Conférence générale annuelle de l'IFLA à Pékin en 1996 provoque chez nos adhérents des réactions passionnées. Ces colonnes en sont un petit exemple.

Pour les uns, cette réponse à une invitation du gouvernement chinois est en sorte une caution à une politique générale dont les caractéristiques fondamentales ne sont pas la liberté d'expression, le pluralisme des opinions et la libre circulation des idées que les bibliothèques doivent servir. Et de rappeler la récente conférence internationale des femmes.

Pour les autres, l'IFLA n'a pas à s'immiscer dans les politiques des pays qui la reçoivent, et aller sur place rencontrer des collègues chinois ne peut qu'aider à l'échange et à la circulation des informations et des idées.

Au séminaire des groupes régionaux, à Saint-Quentin dans l'Aisne, puis au Conseil national du 21 janvier, la discussion entre les participants a été pour le moins vive. Nous avons souhaité que cette discussion trouve une traduction officielle qui sera transmise au bureau exécutif de l'IFLA. Voici les décisions adoptées par le Conseil national.

L'ABF peut comprendre que le bureau exécutif de l'IFLA ne s'ingère pas dans les affaires intérieures des pays invitants. Elle prend acte de la décision d'organiser un « forum libre expression » ouvert à tous pendant cette conférence. Quant au soutien aux collègues pour se rendre à cette conférence, il ne sera accordé qu'aux adhérents de l'association faisant partie d'un « *standing committee* » qui tiendra là sa réunion de travail annuelle. Ces représentants sont chargés d'ores et déjà de faire connaître cette position et les inquiétudes et réticences de nombre de nos adhérents sur la situation des Droits de l'homme en Chine.